

Contexte

La prise en charge en HAD est subordonnée à une prescription médicale ainsi qu'à l'accord formel du patient, de son entourage, du médecin traitant et du directeur de l'établissement HAD (après avis du médecin coordonnateur).

L'évaluation initiale, première rencontre au chevet du patient, est une étape importante. **Les informations recueillies répondent à plusieurs objectifs.**

Validation de l'indication médicale de prise en charge d'un patient en HAD

Des critères d'inclusion du patient en HAD, sont définis dans le guide méthodologique de production des recueils d'information standardisés de l'HAD (PMSI)

Les informations recueillies lors de l'évaluation initiale doivent permettre au médecin coordonnateur de vérifier la bonne indication d'admission en HAD, et de pouvoir élaborer un projet thérapeutique du patient.

Ces informations sont également nécessaires pour déterminer le ou les modes de prise en charge (guide méthodologique PMSI HAD) du patient en HAD.

Préparation d'une prise en charge coordonnée

La coordination est le cœur de métier des structures d'HAD.

Les supports d'évaluation initiale doivent être conçus de façon à recueillir un maximum d'informations pour permettre cette totale coordination tant au niveau des soins, qu'au niveau social et logistique.

Le recueil de données doit être structuré de façon à aboutir à la rédaction de projet personnalisé de soins (PPS prévisionnel)

Réponses aux obligations réglementaires

En tant qu'établissement de santé, l'HAD répond aux obligations de qualité et de sécurité des soins. Les supports utilisés en HAD ont ainsi été conçus en réponse aux :

- ⇒ Exigences de la certification HAS
- ⇒ Obligations de suivi des indicateurs IPAQSS
- ⇒ Critères d'inclusion définis dans le Guide méthodologique de production des recueils d'information standardisés de l'HAD.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation est de permettre, à travers la qualité et la structuration des informations tracées dans le dossier de soins, d'améliorer la qualité du suivi thérapeutique du patient, d'optimiser le codage des modes de prises en charge et de justifier la prise en charge du patient en HAD.

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Connaître les enjeux des transmissions
- Comprendre les mécanismes des transmissions ciblées
- Appliquer la méthode des transmissions ciblées
- Faire le lien entre les informations tracées dans le dossier de soins et le codage des modes de prise en charge.

Programme de la formation

Jour 1 :

Introduction : Analyse des pratiques, de l'existant, au sein de la structure. Recueil des attentes et des difficultés des stagiaires.

Module 1 :

- ⇒ Les transmissions ciblées
 - Les composantes du dossier de soins
 - Définition et origine de la transmission ciblée
 - Les inconvénients de la transmission traditionnelle (narrative)

- ⇒ Méthodologie d'utilisation des transmissions ciblées
 - Les digrammes de soins et de surveillance
 - Les DAR
 - Les macro-cibles

- ⇒ Le guide d'utilisation du dossier de soins

Module 2 : La spécificités des macro cibles en HAD

- ⇒ L'évaluation initiale
 - Recueil de données :
 - Macro cible d'évaluation et d'admission.

- ⇒ Réévaluation hebdomadaire :
 - Recueil de données en fonction du projet thérapeutique et des modes de prise en charge
 - Macro cibles selon la méthode MTVED

Présentation et discussion autour de documents types

Documents élaborés selon les règles de bonnes pratiques, les impératifs du guide méthodologique ainsi que des éléments relatifs à la certification/indicateurs qualité

Ces supports ont pour vocation d'être une aide à la rédaction du compte rendu de réévaluation hebdomadaire selon la méthodologie des transmissions ciblées (macro-cibles MTVED : Maladie-Traitement-Vécu-Environnement-Développement)

Journée 2

Module 3 : Exercices pratiques à partir de cas concrets issus des dossiers de l'HAD

- ⇒ Macro cibles d'évaluation initiale
- ⇒ Macro cibles de réévaluation hebdomadaire

Module 4 : Transmissions ciblées et staff hebdomadaire

- ⇒ Exercice pratique d'animation de staff à partir des macro-cibles

Méthodes pédagogiques

La formation alternera apports didactiques et échanges.

Travaux pratiques

Un support pédagogique sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.

Une Hotline est également à disposition des stagiaires, pour toute question complémentaire, dès le début de la formation sur le site internet : www.apfs.fr

Formateurs :

Céline GRABHERR :

Cadre infirmier en HAD, formatrice

D.U. Prise en charge de la douleur

Membre de la SFNEP et de la SFETD

Fanny ESPELMANN :

Infirmière libérale, formatrice

D.U. Prise en charge de la douleur

Expérience d'infirmière coordinatrice en HAD pendant 7 ans

Yolande MAHR

Cadre de santé coordonnateur en HAD, formatrice.

D.U. coordination HAD et réseaux de santé

D.U. Prise en charge de la douleur

Master 2 Management des Organisations de Santé

Prix :

Cette formation est proposée en intra-entreprise.

Elle permet de répondre aux obligations de DPC.

Le programme pourra être adapté à la demande.

La date est à convenir avec l'entreprise.

Le prix de la session de formation de 2 jours s'élève à 2400 € HT, non soumis à TVA. Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session à l'exception des frais d'hébergement, de restauration et de transport du formateur.